

Offres infonuagiques du tiers Box Inc.

Ces Conditions d'utilisation sont régies par le Contrat Passport Advantage international IBM ou le Contrat Passport Advantage Express international IBM, selon le cas (le «Contrat»), et celui-ci, de pair avec les Conditions d'utilisation, constitue l'entente intégrale. Le Client accepte les présentes Conditions d'utilisation en commandant l'offre infonuagique Box Service, en y accédant ou en l'utilisant.

1. Offres du tiers

Lorsque le Client commande l'offre infonuagique Box Service, fournie par Box Inc., tiers fournisseur, les modalités du contrat de ce tiers fournisseur s'appliquent à l'utilisation de cette offre. Un lien menant au contrat applicable selon l'emplacement du Client est fourni dans le tableau ci-dessous.

Emplacement du Client	Contrat de tiers fournisseur applicable
Aux États-Unis	https://www.box.com/docs/BSA_v02012015US/
Au Japon	En anglais : https://www.box.com/docs/BSA_v02012015JP/
	En japonais : https://www.box.com/docs/BSA_v02012015JP_JP/
Ailleurs dans le monde	https://www.box.com/docs/BSA_v02012015ROW/

Box Platform

Lorsque le Client commande l'offre infonuagique Box Platform, fournie par Box Inc., les modalités de l'Addenda du contrat de service Box relatif à cette offre («l'Addenda Box Platform») s'appliqueront en plus de celles du contrat du tiers fournisseur applicable. Les modalités de l'Addenda Box Platform sont disponibles sur la page Web suivante : <https://cloud.box.com/s/aln7yrd5q52hccw15idvk5mhjnhelgfe>.

Box KeySafe

Lorsque le Client commande l'offre infonuagique Box KeySafe, fournie par Box Inc., les modalités de l'Avenant KeySafe relatif au contrat de service Box (l'«Avenant Box KeySafe») s'appliqueront en plus de celles du contrat du tiers fournisseur applicable. L'Avenant Box KeySafe approprié est disponible dans le tableau qui suit.

Type KeySafe	Avenant Box applicable
Box KeySafe KMS	https://cloud.app.box.com/s/80dcccxxupueo1epr9ubntyr1ji2sjl4
Box KeySafe HSM	https://cloud.app.box.com/s/3svll2b70m209hs9hegx9xmh7ckdshw9

Box Zones

Lorsque le Client commande l'offre infonuagique de base Box Zones, fournie par Box Inc., les modalités de l'Addenda Box Zones correspondant au contrat de service Box (l'«Addenda Box Zones») s'appliqueront en plus de celles du contrat du tiers fournisseur applicable. Les modalités de l'Addenda Box Zones sont disponibles sur la page Web suivante : <https://cloud.app.box.com/s/3b6uwt7axqs0ayk30na2h6b7w9on2ujz>.

IBM n'est pas une partie à un tel contrat de tiers fournisseur et n'est pas responsable de la livraison ou de l'utilisation d'une telle offre infonuagique du tiers. Le Client doit soumettre à Box Inc. tout problème lié à la livraison de l'offre infonuagique Box Service. Les modalités qui suivent modifient le Contrat en ce qui a trait à l'acquisition par le Client de l'offre infonuagique Box Service du tiers.

1.1 Prestation et engagements concernant les services

IBM soumettra au tiers fournisseur les détails de la commande du Client aux fins d'activation et de livraison de l'offre infonuagique Box Service de ce tiers. Ce dernier fournit directement au Client les

renseignements sur la prestation, les détails et les engagements concernant les services, aux termes des modalités du contrat du tiers fournisseur.

Le Client est responsable de l'utilisation que lui et ses utilisateurs font de l'offre infonuagique Box Service du tiers, et il lui est interdit d'utiliser cette offre à des fins non autorisées, illicites ou inappropriées.

1.2 Confidentialité et protection des données

L'information que le Client fournit à IBM peut être partagée avec un tiers fournisseur, ou le Client peut être redirigé vers le site Web d'un tiers fournisseur pour traiter une commande ou obtenir une assistance continue. Le contrat du tiers fournisseur spécifiera les obligations relatives à la sécurité ou les autres obligations concernant la protection des données, la sécurité et le traitement du contenu du Client, de même que les autres responsabilités éventuelles du Client en ce qui a trait à l'offre infonuagique Box Service du tiers.

1.3 Frais, paiement et taxes

IBM facturera au Client et ce dernier convient de payer à IBM les frais applicables, les éventuels frais qui s'appliquent à une utilisation qui dépasse les autorisations d'utilisation, de même que les frais de douane, droits, taxes (y compris les retenues fiscales), prélèvements ou frais imposés par une autorité en raison de l'achat ou de l'utilisation par le Client de l'offre infonuagique Box Service du tiers, ainsi que toute pénalité de retard. Le tiers fournisseur établit les frais qui s'appliquent à son offre infonuagique Box Service, et ces frais peuvent être modifiés. Les montants facturés sont exigibles dès la réception de la facture et doivent être réglés par voie électronique dans les trente (30) jours qui suivent la date de la facture.

1.4 Période contractuelle, révocation et suspension

Si le tiers fournisseur avise IBM qu'il a retiré ou révoqué son offre infonuagique Box Service, ce tiers ou IBM en avisera le Client et révoquera les autorisations d'utilisation d'une telle offre, puis recouvrera les éventuels paiements définitifs exigibles qui s'appliquent jusqu'à la date d'entrée en vigueur de la révocation. Lorsque le paiement se fait à l'achat, le Client aura droit à un remboursement des frais prépayés inutilisés qui sont établis au prorata à partir de la date de la résiliation. IBM peut révoquer ou suspendre l'accès du Client à l'offre infonuagique Box Service du tiers si le Client ne remplit pas ses obligations envers IBM ou si l'offre en question ou l'utilisation qu'en fait le Client a pour effet de violer une loi.

L'accès du Client à l'offre infonuagique Box Service sera révoqué à la fin de la Période d'abonnement.

1.5 Garanties et clauses de non-garantie

IBM n'offre aucune garantie ni aucune condition, expresse ou implicite, concernant l'offre infonuagique Box Service du tiers. Les garanties offertes par le tiers fournisseur, s'il y a lieu, sont définies dans le contrat de ce dernier.

IBM ne fournit pas d'assistance technique pour l'offre infonuagique Box Service. Le tiers fournisseur définira les obligations et les processus d'assistance qui s'appliquent à cette même offre. Le tiers fournisseur a la responsabilité de traiter tout crédit ou rabais accordé aux termes d'une entente de niveau de service qu'il offre. IBM traitera les crédits ou les rabais d'une telle entente de niveau de service. Tout litige concernant des réclamations de crédits aux termes d'une entente de niveau de service sera géré directement par le tiers fournisseur.